

Notre charte éco-conception

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est **au cœur de la stratégie de Lectra.**

Le groupe ambitionne d'obtenir des résultats positifs dans l'ensemble des secteurs concernés par son engagement social et environnemental. Dès ses débuts, Lectra s'est donné pour mission d'**aider ses clients à réduire leur empreinte environnementale en optimisant leur consommation de matière.**

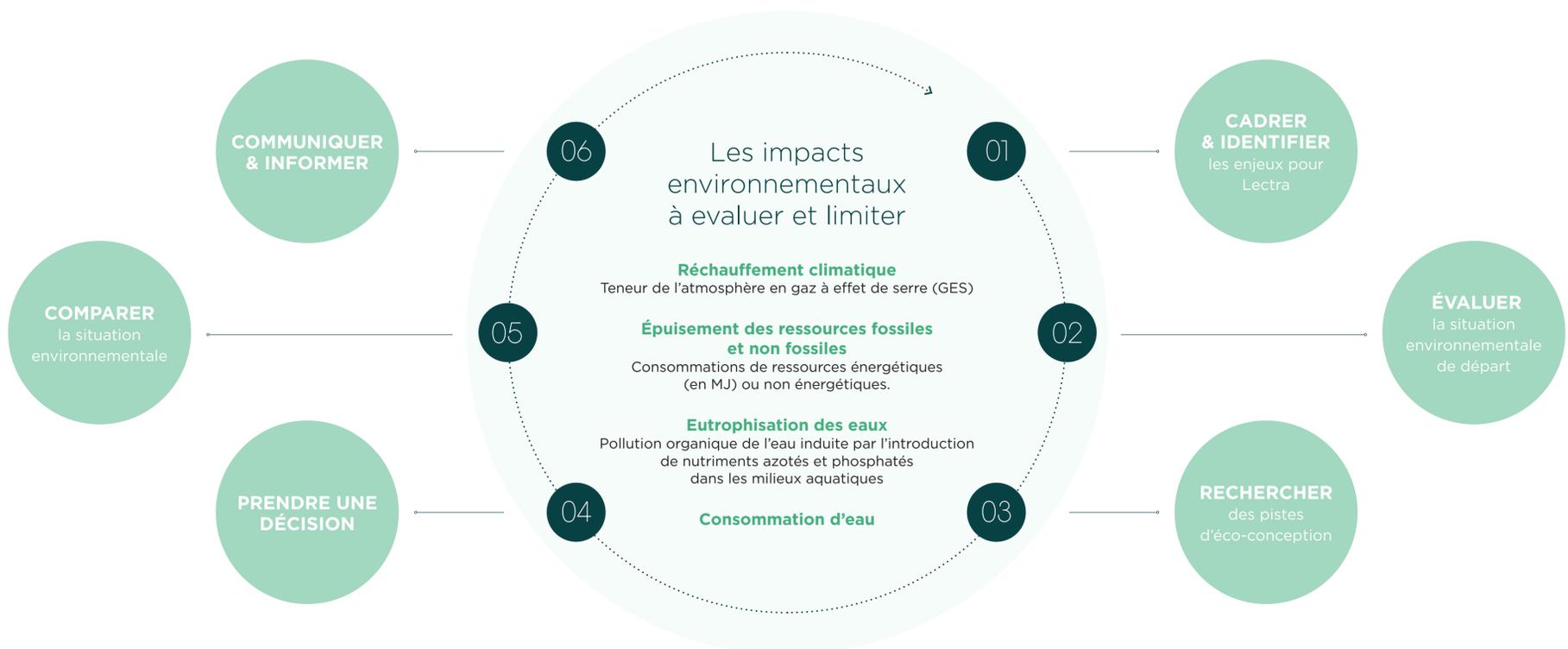
D'ici 2025, Lectra s'est fixé pour objectif de **formaliser une approche systémique de la conception éco-responsable de ses produits en appliquant les principes de l'éco-conception à chaque stade du cycle de vie du produit.** Génération après génération, nous proposons à nos clients des solutions toujours plus performantes tout en réduisant leur impact environnemental.

Qu'est-ce que **l'éco-conception**?

L'éco-conception vise à **limiter l'impact négatif sur l'environnement que peuvent avoir les produits et services tout au long de leur cycle de vie**, en prenant en compte des considérations environnementales **pendant leur conception et leur développement.**

Le cycle de vie complet du produit inclut les matières premières, le traitement, l'assemblage, le transport, l'utilisation par le client et le recyclage du produit en fin de vie.

L'adoption de pratiques éco-responsables est une nécessité économique primordiale pour Lectra et ses clients à travers le monde. Les fabricants adoptent ces pratiques de façon à limiter leur empreinte carbone, à réduire leurs déchets et à optimiser leur consommation d'énergie et de ressources. L'éco-conception permet de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre tout en offrant des avantages commerciaux indéniables.



Chez Lectra, l'**éco-conception est...**

innovante • optimisée • collaborative • multidisciplinaire • sensible aux enjeux environnementaux • au plus près des besoins utilisateurs • inspirée par l'industrie 4.0

Nos engagements

- 01 Améliorer l'optimisation de la matière :** concentrer nos efforts sur l'aspect le plus critique de la réduction de l'impact environnemental de nos activités sur leur cycle de vie.
- 02 Amélioration continue :** s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue des équipements, logiciels et services, de questionnement et d'innovation permanente. Cette démarche passe par la formation et l'information des différents acteurs du processus.
- 03 Approche systémique :** concevoir son travail dans une approche systémique qui prend en compte des critères multiples et leurs interactions. Impliquer les clients et les fournisseurs dans la conception des équipements, logiciels et services.
- 04 Agir ensemble :** intégrer les clients et les fournisseurs à cette démarche afin de les impliquer sur le long terme.
- 05 Responsabilité sociale :** prendre en compte les impacts sociaux liés à la production et l'utilisation des équipements, logiciels et services (conformité, sécurité des systèmes).

- 06 Ressources :** s'assurer que le choix des matériaux et des matériels repose sur des critères environnementaux et sociaux tout au long de leur cycle de vie.
- 07 Eau, Air, Sols :** considérer l'eau, l'air et les sols comme des biens communs de l'humanité qu'il faut préserver et ne pas polluer tout au long du cycle de vie du produit ou du service.
- 08 Énergie :** minimiser la consommation énergétique tout au long du cycle de vie des équipements, logiciels et services. Privilégier les sources d'origine renouvelables et non polluantes.
- 09 Déchets :** minimiser les pollutions sur l'environnement et privilégier la recyclabilité du produit ou du service, ainsi que les résidus et emballages liés.
- 10 Santé :** prendre en compte les impacts sanitaires liés à la production et l'utilisation des équipements, logiciels et services (réduction des produits toxiques en fabrication).

